FACTURATION ÉLECTRONIQUE 2026-2027

Le kit pratique de l’artisan du bâtiment

Réception 2026, préparation 2027, clients pros/particuliers et points de vigilance BTP - sans jargon.

Le but de ce kit
Vous permettre de savoir, en moins de 30 minutes, où vous en êtes, ce qui vous concerne maintenant et ce que vous devez préparer avant le 1er septembre 2027.

OFFERT PAR BATIRELAX

batirelax.fr

MODE D'EMPLOI

0. Avant de commencer

Important
Ce document est un outil d'information et de préparation. Il ne remplace pas un conseil fiscal, comptable ou juridique adapté à votre situation. Les règles et listes de plateformes peuvent évoluer : vérifiez les liens officiels indiqués en fin de guide.

Comment utiliser le kit

1. Lisez d'abord les deux échéances clés ci-dessous.
2. Identifiez vos flux : clients professionnels français, particuliers, public, clients étrangers.
3. Ouvrez le tableur BatiRelax fourni avec ce guide et remplissez les onglets « Diagnostic artisan » puis « Plan d'action ».
4. Vérifiez votre solution de réception actuelle et le statut officiel de la plateforme utilisée.
5. Avant 2027, testez votre futur circuit d'émission sur vos cas réels : acompte, solde, avoir, sous-traitance, etc.

En 60 secondes

Date	Pour un artisan	À retenir
Depuis le 1er septembre 2026	Réception	Vous devez pouvoir recevoir, via une plateforme agréée, les factures électroniques de vos fournisseurs lorsqu'elles entrent dans le dispositif.
1er septembre 2027	Émission + e-reporting	Les micro-entreprises, TPE et PME devront émettre électroniquement les factures B2B françaises concernées et transmettre les données relevant du e-reporting.

Source officielle: https://www.economie.gouv.fr/tout-savoir-sur-la-facturation-electronique-pour-les-entreprises

CALENDRIER

1. Les deux dates qui changent votre quotidien

Depuis le 1er septembre 2026 : la réception est déjà là

- Toutes les entreprises assujetties à la TVA établies en France, redevables ou non, quelle que soit leur taille, doivent être en capacité de recevoir les factures électroniques qui entrent dans le dispositif.
- La réception passe par une plateforme agréée, directement ou via une solution qui s'y connecte.
- Si vous n'avez encore rien identifié pour la réception, c'est la première chose à régler.

Période de démarrage 2026

L'administration a annoncé une phase de dialogue et de tolérance jusqu'à la fin de l'année 2026 pour les difficultés de mise en œuvre. Cela ne supprime pas l'obligation : profitez de cette période pour corriger votre organisation.

Au 1er septembre 2027 : émission pour les petites structures

- Les micro-entreprises, TPE et PME devront être capables d'émettre leurs factures électroniques B2B françaises relevant du dispositif.
- À partir du 1er septembre 2027, les micro-entreprises, TPE et PME concernées devront également transmettre les données relevant du e-reporting, notamment pour certaines opérations avec des particuliers ou à l'international.
- Vous pouvez vous préparer en avance : l'objectif est de tester le circuit avant l'échéance, pas le 31 août 2027.

Source: https://www.economie.gouv.fr/actualites/facturation-electronique-entre-entreprises-coup-denvoi-de-la-reforme

Source: https://www.impots.gouv.fr/professionnel/questions/partir-de-quand-suis-je-concerne-par-la-reforme-de-la-facturation

VOTRE STATUT

2. Micro-entrepreneur du bâtiment : oui, vous êtes concerné

Erreur fréquente
« Je suis en franchise en base de TVA, donc la réforme ne me concerne pas. »
Faux : la DGFiP indique que les micro-entrepreneurs et franchisés en base sont concernés par la réforme, au moins en réception, et selon leurs opérations en émission et e-reporting.

Ce qu'il faut distinguer

Votre client	Mécanisme à regarder	Réflexe
Client entreprise en France	E-invoicing B2B	À partir de 2027 pour les micro/TPE/PME, si l'opération entre dans le champ.
Client particulier	E-reporting	La facture au particulier ne suit pas le même échange B2B ; des données de transaction peuvent être à transmettre.
Client professionnel hors de France	E-reporting / règles internationales	Ne pas appliquer automatiquement le circuit B2B France.
Client public	Chorus Pro	Le secteur public utilise déjà son propre circuit de facturation électronique.

Source: https://www.impots.gouv.fr/professionnel/questions/franchise-en-base-micro-entrepreneur-ou-auto-entrepreneur-suis-je-concerne

SPÉCIFICITÉS BTP

3. Les points de vigilance propres au bâtiment

Un dossier publié sur France Num et rédigé par Iopole souligne que le bâtiment demande une attention particulière : les artisans utilisent fréquemment des acomptes, des situations de travaux, des retenues de garantie ou de la sous-traitance avec autoliquidation de TVA. Votre solution doit donc gérer votre métier, pas seulement produire un fichier au bon format.

Factures d’acompte
Vérifiez que votre futur circuit électronique sait gérer l’acompte sans casser la continuité entre devis, acompte, chantier et solde.

Situations de travaux
Demandez explicitement comment sont gérées les facturations intermédiaires ou progressives si vous en utilisez.

Retenues de garantie
Vérifiez que les montants, échéances et références restent traçables dans votre processus.

Sous-traitance et autoliquidation
Ne laissez pas la réforme effacer les mentions et règles métier déjà applicables à vos opérations.

Avoirs, corrections et rejets
Demandez comment corriger une facture, suivre un rejet et renvoyer un document sans perdre l’historique.

Dossier BTP France Num - mis à jour le 14 octobre 2026:
https://www.francenum.gouv.fr/guides-et-conseils/pilotage-de-lentreprise/dematerialisation-des-documents/facturation-3

FORMAT ET CIRCUIT

4. Un PDF envoyé par e-mail ne suffit plus

Dans le dispositif, la facture électronique n’est pas simplement une facture PDF jointe à un e-mail. Elle doit respecter une forme électronique normée, contenir les données attendues et circuler via une plateforme agréée, directement ou par l’intermédiaire d’une solution compatible.

À retenir
Produire un Factur-X, UBL ou CII est utile, mais le format seul ne remplace pas le passage par le circuit réglementaire lorsqu’il est obligatoire.

Quatre nouvelles mentions à préparer sur les factures concernées

- Le numéro SIREN du client.
- La catégorie de l’opération : vente, prestation de services, ou les deux.
- L’adresse complète de livraison du bien lorsqu’elle diffère de l’adresse de facturation.
- La mention relative à l’option de paiement de la TVA sur les débits lorsque cette option s’applique.

Source: https://www.economie.gouv.fr/tout-savoir-sur-la-facturation-electronique-pour-les-entreprises

CHECKLIST

5. Votre plan d’action en 30 minutes

Temps	Sujet	Action	Fait ?
5 min	Réception	Identifiez la plateforme ou le canal choisi pour recevoir vos factures électroniques et vérifiez comment vous y accédez.	☐ Oui ☐ À faire
5 min	Plateforme	Vérifiez le nom exact de la plateforme agréée utilisée et son statut sur la liste officielle.	☐ Oui ☐ À faire
5 min	Clients	Classez vos clients : entreprise France / particulier / public / professionnel hors France.	☐ Oui ☐ À faire
5 min	Données	Complétez les SIREN manquants de vos clients professionnels français.	☐ Oui ☐ À faire
5 min	Métier	Listez vos cas réels : acompte, situation de travaux, retenue de garantie, sous-traitance, avoir.	☐ Oui ☐ À faire
5 min	2027	Demandez à votre logiciel comment il transmettra vos factures et votre e-reporting via une plateforme agréée.	☐ Oui ☐ À faire

Le tableur fourni reprend cette checklist avec suivi de progression, inventaire clients et grille de comparaison des plateformes.

PLATEFORME

6. Les questions à poser avant de choisir votre solution

- Êtes-vous une plateforme agréée, ou passez-vous par une plateforme agréée tierce ?
- Quel est le nom exact de la plateforme agréée qui transportera mes factures ?
- Puis-je recevoir mes factures dès maintenant et où les consulter ?
- Quel sera le prix réel pour émettre à partir de septembre 2027 ?
- Comment gérez-vous mes clients professionnels français et mes clients particuliers ?
- Comment gérez-vous le e-reporting applicable à mon activité ?
- Comment gérez-vous les acomptes, avoirs, corrections et rejets ?
- Votre solution gère-t-elle les spécificités du bâtiment que j'utilise réellement ?
- Quels formats produisez-vous ou acceptez-vous ?
- Puis-je récupérer toutes mes factures et mes données si je change de solution ?
- Comment sont gérés l'archivage, les droits d'accès et les notifications ?
- Qui contacter si une facture est bloquée ou rejetée ?

Liste officielle des plateformes agréées: https://www.impots.gouv.fr/je-consulte-la-liste-des-plateformes-agreees

BATIRELAX

7. Où se place BatiRelax aujourd’hui ?

Ce que BatiRelax fait déjà

BatiRelax centralise le suivi de chantier, clients, devis, factures, agenda et photos. L’application propose aussi, lorsque les données le permettent, des exports Factur-X, CII et UBL pour préparer la transmission via la plateforme de facturation choisie.

Ce que BatiRelax ne prétend pas faire

BatiRelax ne transmet pas actuellement les factures de manière officielle à une plateforme agréée. Les exports préparent le document ; le transport réglementaire doit passer par la plateforme agréée choisie ou une solution qui s’y connecte.

Pourquoi ce kit est offert

La réforme ne doit pas vous forcer à multiplier les papiers, les fichiers et les outils. Ce kit vous aide à comprendre le circuit ; BatiRelax, lui, est conçu pour garder vos chantiers, devis, factures, clients et rendez-vous au même endroit.

Découvrez BatiRelax

Vos chantiers. Vos devis. Votre agenda.

https://batirelax.fr

Description publique actuelle de BatiRelax: https://apps.apple.com/fr/app/batirelax/id6786439704

OUTIL

8. Le tableur BatiRelax fourni avec ce guide

Le fichier Excel/LibreOffice joint n’est pas un simple mémo. Il sert à transformer la réforme en tâches concrètes pour votre entreprise.

Tableau de bord
Progression globale et rappels des deux échéances.

Diagnostic artisan
Questions sur votre activité, vos clients et votre circuit actuel.

Plan d’action
Actions classées par priorité avec statut Fait / À faire / À vérifier / Non concerné.

Clients & flux
Inventaire des clients et classement B2B France / B2C / public / international.

Cas BTP
Acomptes, situations, retenues, autoliquidation, avoirs et autres cas à tester.

Choix plateforme
Grille de comparaison sans figer une liste qui pourrait devenir obsolète.

Sources officielles
Liens directs vers les pages de référence à recontrôler avant une décision importante.

À NE PAS FAIRE

9. Les erreurs à éviter

Attendre septembre 2027 : La réception est déjà en vigueur depuis septembre 2026.

Croire qu'un PDF par e-mail suffit : Le nouveau dispositif repose sur des données structurées et un circuit via plateforme agréée.

Choisir uniquement sur le prix : Dans le bâtiment, la gestion de vos cas métier compte autant que le format technique.

Oublier les clients particuliers : Ils peuvent déclencher un besoin de e-reporting même si aucune facture B2B électronique ne leur est adressée.

Confondre export et transmission : Un fichier au bon format n'est pas la même chose qu'une transmission réglementaire complète.

Ne pas tester les rejets et corrections : Un incident de facture peut retarder le paiement ; le processus doit être compris avant l'échéance.

Utiliser une vieille liste de plateformes : Le statut des opérateurs évolue : consultez toujours la liste officielle au moment de choisir.

SOURCES

10. Sources officielles et vérification

Sujet	Organisme	Lien
Calendrier général et fonctionnement	Ministère de l'Économie	https://www.economie.gouv.fr/tout-savoir-sur-la-facturation-electronique-pour-les-entreprises
Démarrage au 1er septembre 2026	Ministère de l'Économie	https://www.economie.gouv.fr/actualites/facturation-electronique-entre-entreprises-coup-denvoi-de-la-reforme
Micro-entrepreneurs et franchise en base	DGFiP	https://www.impots.gouv.fr/professionnel/questions/franchise-en-base-micro-entrepreneur-ou-auto-entrepreneur-suis-je-concerne
Calendrier détaillé	DGFiP	https://www.impots.gouv.fr/professionnel/questions/partir-de-quand-suis-je-concerne-par-la-reforme-de-la-facturation
Émettre, recevoir, e-reporting	DGFiP	https://www.impots.gouv.fr/professionnel/questions/dans-le-cadre-de-la-reforme-de-la-facturation-electronique-comment-devrais
Liste des plateformes agréées	DGFiP	https://www.impots.gouv.fr/je-consulte-la-liste-des-plateformes-agreees
Spécificités bâtiment	France Num	https://www.francenum.gouv.fr/guides-et-conseils/pilotage-de-lentreprise/dematerialisation-des-documents/facturation-3
BatiRelax - capacités publiques actuelles	App Store	https://apps.apple.com/fr/app/batirelax/id6786439704

Date de vérification
Contenu vérifié le 23 octobre 2026. Avant toute décision importante, ouvrez les liens officiels ci-dessus pour vérifier qu'aucune règle, date ou liste d'opérateurs n'a évolué.

BatiRelax

Vos chantiers. Vos devis. Votre agenda.

batirelax.fr